

Aides à l'entretien des arbres

La Ville propose des aides sous la forme de subventions pour l'entretien d'arbres dans des jardins privés individuels (élagage ou abattage) sur le territoire de Grand Quevilly et sous conditions de ressources du propriétaire.

Une subvention ne peut être apportée que pour des travaux réalisés par des professionnels spécialisés dans l'élagage.

La subvention doit être demandée avant la réalisation des travaux et sur présentation d'un dossier.

Le [règlement d'attribution](#) de ces subventions, comprenant plus d'information sur les modalités et les montants des subventions, est disponible en téléchargement.

Pour pouvoir en bénéficier, il est conseillé de joindre les services de la Ville au 02.35.68.93.39.

Plus d'informations auprès des services techniques de la Ville au 02.35.68.93.39.

contact

Accueil Technique

Coordonnées :

- 02 35 68 93 39
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly